

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Santé et Services sociaux » et « Emploi et Solidarité sociale » pour l'année financière 2010-2011
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 27 et 28 avril, 3, 4, 5 et 6 mai 2010

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 1275-20100511

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 27 AVRIL 2010	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »	2
VOLET AÎNÉS	2
Discussion générale.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 28 AVRIL 2010.....	3
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	3
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE »	4
PROGRAMME 2, ÉLÉMENT 1	4
Discussion générale.....	4
TROISIÈME SÉANCE, LE LUNDI 3 MAI 2010.....	6
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	7
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »	8
VOLET SANTÉ.....	8
Remarques préliminaires	8
Discussion générale	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 4 MAI 2010.....	10
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	11
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »	11
VOLET SANTÉ (suite).....	11
Discussion générale (suite).....	11
CINQUIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 5 MAI 2010	14
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	15

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »	15
VOLET SERVICES SOCIAUX	15
Remarques préliminaires	15
Discussion générale	15
SIXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 6 MAI 2010	17
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	18
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »	18
VOLET PROTECTION DE LA JEUNESSE	18
Discussion générale.....	18
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »	19
VOLET SANTÉ (suite).....	19
Discussion générale (suite).....	19
Mise aux voix	20

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 27 avril 2010

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » pour l'année financière 2010-2011 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2010)

Membres présents :

M. Kelley (Jacques-Cartier), président

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Gaudreault (Hull)

M. Gauvreau (Groulx)

M^{me} Lapointe (Crémazie), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'aînés, en remplacement de M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Témoin :

M^{me} Thériault (Anjou), ministre déléguée aux Services sociaux

La Commission se réunit à la salle Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 30, M. Kelley (Jacques-Cartier) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet « aînés » des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

Il est convenu de répartir également le temps de la période d'échanges entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition officielle.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »**

VOLET AÎNÉS

Discussion générale

Une discussion s'engage.

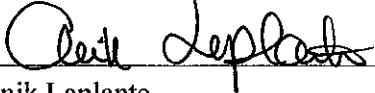
Il est convenu de diviser en deux le dernier bloc de temps de chaque groupe parlementaire.

La discussion se poursuit.

À 21 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 28 avril 2010, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 27 avril 2010

Deuxième séance, le mercredi 28 avril 2010

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », programme 2, élément 1, pour l'année financière 2010-2011 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2010)

Membres présents :

M^{me} Beaudoin (Rosemont), vice-présidente

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Richard (Marguerite-d'Youville), porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, en remplacement de M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Gaudreault (Hull)

M. Gauvreau (Groulx)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

Autre député présent :

M. Khadir (Mercier)

Témoin :

M. Hamad (Louis-Hébert), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 27, M^{me} Beaudoin (Rosemont) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

Il est convenu de répartir également le temps de la période d'échanges entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition. Cinq minutes seront allouées à M. Khadir (Mercier).

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE »**

PROGRAMME 2, ÉLÉMENT 1

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu d'imputer le temps de réponse de M. Hamad (Louis-Hébert) à la question de M. Khadir (Mercier) sur le temps du groupe parlementaire formant le gouvernement, l'enveloppe de temps accordée à ce dernier étant expirée.

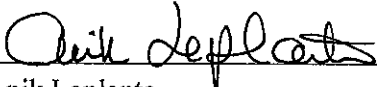
La discussion se poursuit.

M^{me} la présidente dépose le document coté CSSS-025 (annexe I).

À 13 h 26, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 3 mai 2010, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 28 avril 2010

Troisième séance, le lundi 3 mai 2010

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » pour l'année financière 2010-2011 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2010)

Membres présents :

- M. Bérubé (Matane), président de séance
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. D'Amour (Rivière-du-Loup) en remplacement de M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)
- M. Deltell (Chauveau)
- M. Drainville (Marie-Victorin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, en remplacement de M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M^{me} Gaudreault (Hull)
- M. Lehouillier (Lévis)

Autres députés présents :

- M. Bergman (D'Arcy-McGee)
- M. Caire (La Peltrie)
- M. Leclerc (Beauharnois)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Bolduc (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M. Clermont Gignac, directeur exécutif, réalisation des projets de construction des hôpitaux universitaires à Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux
- M. André Delorme, directeur de la santé mentale, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 06, M. Bérubé (Matane) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 15 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition. Il est également convenu que le temps non utilisé pour les remarques préliminaires par un groupe sera ajouté à l'enveloppe globale de ce groupe.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet « santé » des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix des programmes 1, 2 et 4 à la fin du temps alloué à l'étude de ce volet.

Il est convenu de répartir également le temps de la période d'échanges entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition. Un total de 65 minutes sera alloué au deuxième groupe d'opposition et 30 minutes seront allouées à M. Khadir (Mercier).

M. Caire (La Peltrie) soulève une question de règlement sur les enveloppes de temps accordées à lui-même et à M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) pour l'étude de ce volet.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le président rappelle le partage du temps pour l'étude des crédits 2009-2010 et les décisions de la présidence de l'Assemblée sur les temps de parole qui doivent être dévolus aux deux nouveaux députés indépendants. Suivant ces directives, et conformément à la réunion des leaders tenue en vertu de l'article 285 du Règlement, la répartition du temps pour l'étude des crédits 2010-2011 se fera de la manière suivante : 50 % du temps sera octroyé au groupe parlementaire formant le gouvernement, 38 % au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 7 % au deuxième groupe d'opposition, 2 % au député de Mercier et 1,5 % chacun aux députés de La Peltrie et des Chutes-de-la-Chaudière.

La présidence de l'Assemblée a invité les groupes d'opposition à négocier ensemble et avec les députés indépendants afin de s'entendre sur une répartition du temps au sein de

blocs déterminés d'avance. Un accord a d'ailleurs été conclu à cet égard entre le député de Mercier et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et entre ce dernier et le deuxième groupe d'opposition. En l'absence d'une telle entente dans le cas présent, les députés de La Peltrie et des Chutes-de-la-Chaudière auront chacun droit à 12 minutes 4 secondes pour l'étude de ce volet.

Avec la permission de M. le président, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) dépose le document coté CSSS-026 (annexe I).

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) soulève une question de règlement à savoir s'il peut transférer l'enveloppe de temps qui lui a été accordée pour l'étude de ce volet à M. Caire (La Peltrie), conformément au document qu'il a déposé.

M. le président prend la question en délibéré.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »

VOLET SANTÉ

Remarques préliminaires

M. Bolduc (Jean-Talon), M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Deltell (Chauveau) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. le président informe la Commission qu'il est prêt à rendre sa décision.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le président indique que, malgré l'entente intervenue entre le député de La Peltrie et le député des Chutes-de-la-Chaudière, ce dernier ne peut transférer son enveloppe de temps au député de La Peltrie, sauf consentement des membres de la Commission.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Gignac de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

M. Bérubé (Matane) reprend ses fonctions à la présidence.

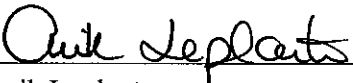
Il est convenu de permettre à M. Delorme de prendre la parole.


La discussion se poursuit.

À 18 h 06, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 4 mai 2010, à 10 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 3 mai 2010

Quatrième séance, le mardi 4 mai 2010

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » pour l'année financière 2010-2011 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2010)

Membres présents :

- M. Kelley (Jacques-Cartier), président

- M. Auclair (Vimont) en remplacement de M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)
- M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Deltell (Chauveau)
- M. Drainville (Marie-Victorin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, en remplacement de M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M^{me} Gaudreault (Hull)
- M. Gauvreau (Groulx)
- M. Lehouillier (Lévis)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)
- M. Turcotte (Saint-Jean)

Autres députés présents :

- M^{me} Beaudoin (Mirabel)
- M. Khadir (Mercier)
- M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)
- M^{me} Roy (Lotbinière)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Bolduc (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux
- D^r Michel Bureau, directeur général, Services de santé et médecine universitaire, ministère de la Santé et des Services sociaux
- M. Richard Audet, vice-président aux technologies de l'information, Régie de l'assurance maladie du Québec
- M. Michel Delamarre, sous-ministre adjoint, Personnel réseau et ministériel, ministère de la Santé et des Services sociaux

- M. Bernard LeFrançois, sous-ministre adjoint, Technologies de l'information, ministère de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Christiane Beauchemin, vice-présidente à la rémunération des professionnels, Régie de l'assurance maladie du Québec
- M. Gaétan Thériault, vice-président aux services des personnes assurées, Régie de l'assurance maladie du Québec
- M. Daniel Gaudreau, directeur des communications, ministère de la Santé et des Services sociaux
- M. John Gauvreau, directeur des investissements, ministère de la Santé et des Services sociaux
- D^r Antoine Loufti, directeur de la lutte contre le cancer, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Kelley (Jacques-Cartier) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »

VOLET SANTÉ (suite)

Discussion générale (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre au D^r Bureau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Audet de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Delamarre de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. LeFrançois de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 12 h 04, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 10, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Beauchemin de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Thériault de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Gaudreau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 18 h 10, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 33, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Gauvreau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

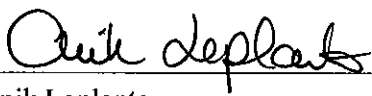
Il est convenu de permettre au D^r Loufti de prendre la parole.

La discussion de poursuit.

À 21 h 33, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 5 mai 2010, à 15 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Anik Laplante


Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 4 mai 2010

Cinquième séance, le mercredi 5 mai 2010

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » pour l'année financière 2010-2011 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2010)

Membres présents :

M. Kelley (Jacques-Cartier), président

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M^{me} Doyer (Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, en remplacement de M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)

M^{me} Gaudreault (Hull)

M. Lehouillier (Lévis)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M. Turcotte (Saint-Jean)

Autres députés présents :

M. Hamad (Louis-Hébert), ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

M^{me} Richard (Duplessis)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Thériault (Anjou), ministre déléguée aux Services sociaux

M^{me} Céline Giroux, directrice générale, Office des personnes handicapées du Québec

D^r Alain Poirier, sous-ministre adjoint à la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 03, M. Kelley (Jacques-Cartier) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Il est également convenu que le temps non utilisé pour les remarques préliminaires par un groupe sera ajouté à l'enveloppe globale de ce groupe.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet « services sociaux » des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix du programme 3 à la fin du temps alloué à l'étude de ce volet.

Il est convenu de répartir également le temps de la période d'échanges entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »

VOLET SERVICES SOCIAUX

Remarques préliminaires

M^{me} Thériault (Anjou) fait des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Thériault (Anjou) dépose le document coté CSSS-027 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Giroux de pendre la parole.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Thériault (Anjou) dépose le document coté CSSS-028 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre au D^f Poirier de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet « Services sociaux » des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Office des personnes handicapées du Québec

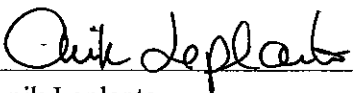
Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CSSS-029 à CSSS-031(annexe I).

À 18 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 6 avril 2010, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Anik Laplante



Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 5 mai 2010

Sixième séance, le jeudi 6 mai 2010

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » pour l'année financière 2010-2011 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2010)

Membres présents :

M. Kelley (Jacques-Cartier), président

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine)

M. Drainville (Marie-Victorin), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, en remplacement de M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) pour la deuxième partie de la séance

M^{me} Gaudreault (Hull)

M. Gauvreau (Groulx), porte-parole de l'opposition officielle en matière de protection de la jeunesse

M. Lehouillier (Lévis)

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

M^{me} St-Amand (Trois-Rivières)

M. Turcotte (Saint-Jean)

Autre députée présente :

M^{me} Charlebois (Soulanges)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} Thériault (Anjou), ministre déléguée aux Services sociaux

M. Bolduc (Jean-Talon), ministre de la Santé et des Services sociaux

M. Michel Delamarre, sous-ministre adjoint, Personnel réseau et ministériel, ministère de la Santé et des Services sociaux

M. Denis Lalumière, sous-ministre adjoint, Planification stratégique, évaluation et qualité, ministère de la Santé et des Services sociaux

D^r Michel Bureau, directeur général, Services de santé et médecine universitaire, ministère de la Santé et des Services sociaux

D^r Alain Poirier, sous-ministre adjoint à la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

D^r Luc Boileau, président-directeur général, Institut national de santé publique du Québec

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 24, M. Kelley (Jacques-Cartier) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet « Protection de la jeunesse » des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » par blocs de temps d'environ 15 minutes, incluant les questions et les réponses.

Il est convenu de répartir également le temps de la période d'échanges entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »

VOLET PROTECTION DE LA JEUNESSE

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 12 h 24, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

Avec le consentement des membres, M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement pour la deuxième partie de la séance.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX »**

VOLET SANTÉ (suite)

Discussion générale (suite)

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Delamarre de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Lalumière de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre au D^f Bureau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre au D^f Poirier de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre au D^f Boileau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Fonctions nationales

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Fonctions régionales

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 4 : Régie de l'assurance maladie du Québec

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

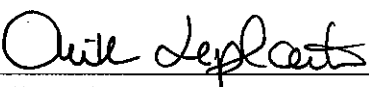
Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Santé et Services sociaux » pour l'année financière 2010-2011 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CSSS-032 à CSSS-036 (annexe I).

À 18 h 02, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 11 mai 2010, à 11 heures, pour une séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Anik Laplante



Geoffrey Kelley

AL/cv

Québec, le 6 mai 2010

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales. [Réponses aux questions particulières]. Avril 2010. Déposé le 28 avril 2010. CSSS-025
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière). *Entente sur la cession de temps de parole*. 1 f. Déposé le 3 mai 2010. CSSS-026
- M^{me} Lise Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux. *Invitation aux médias*. Non daté. 1 f. Déposé le 5 mai 2010. CSSS-027
- M^{me} Lynne Roitier, Secrétaire générale et vice-présidente, Direction juridique, Loto-Québec. [Lettre adressée à M^{me} Lise Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, concernant l'offre de jeu sur Internet]. 8 février 2010. 7 f. Déposé le 5 mai 2010. CSSS-028
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. [Réponses aux questions particulières, services sociaux (volume 1)]. Avril 2010. Déposé le 5 mai 2010. CSSS-029
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. [Réponses aux questions particulières, services sociaux (volume 2)]. Avril 2010. Déposé le 5 mai 2010. CSSS-030
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. [Réponses aux questions générales sur l'Office des personnes handicapées du Québec]. Avril 2010. Déposé le 5 mai 2010. CSSS-031
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. [Réponses aux questions générales]. Avril 2010. Déposé le 6 mai 2010. CSSS-032
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. [Cahier explicatif des crédits]. Avril 2010. Déposé le 6 mai 2010. CSSS-033
- Ministère de la santé et des services sociaux. [Réponses aux questions générales et particulières sur la Régie de l'assurance maladie du Québec]. Avril 2010. Déposé le 6 mai 2010. CSSS-034
- Ministère de la santé et des services sociaux. [Réponses aux questions particulières, santé (volume 1)]. Avril 2010. Déposé le 6 mai 2010. CSSS-035
- Ministère de la santé et des services sociaux. [Réponses aux questions particulières, santé (volume 2)]. Avril 2010. Déposé le 6 mai 2010. CSSS-036